



ADAPTER SA MOBILITE A LA REGLEMENTATION BAS CARBONE DE LA STRATEGIE A L'ACTION

Programme & Informations pratiques

Présentation

Face à l'accélération des réglementations liées à la transition bas carbone et à l'objectif de neutralité climatique fixé à l'horizon 2050, les organisations – publiques, privées comme associatives – doivent repenser leurs stratégies de mobilité de manière structurée, cohérente et alignée sur les cadres réglementaires nationaux et européens.

Cette formation vous accompagne dans la compréhension des exigences croissantes issues de la réglementation bas carbone (SNBC, Green Deal européen, loi Climat et Résilience, LOM, taxonomie verte, finance durable...) et vous permet d'en mesurer les impacts stratégiques, organisationnels, économiques et opérationnels sur votre politique de mobilité.

Vous découvrirez les outils, mécanismes et indicateurs associés à la décarbonation (bilan carbone, double matérialité, finance verte, plan de mobilité employeur...) ainsi que le rôle des différents acteurs institutionnels.

Vous apprendrez à structurer un plan de transition bas carbone aligné avec la Stratégie Nationale Bas Carbone, à évaluer l'impact économique et environnemental de votre mobilité, à identifier les leviers de réduction (électrification, sobriété, nouvelles mobilités, optimisation des usages...) et à construire un plan d'évolution pluriannuel soutenu par des outils de pilotage performants.

Pourquoi suivre cette formation ?

Pour vous permettre de transformer les contraintes réglementaires en opportunités de performance durable, d'anticiper les évolutions du marché et de piloter une stratégie de mobilité bas carbone concrète, mesurable et durablement intégrée dans votre organisation.

Informations pratiques

Niveau 1  Niveau Initiation

Moyenne de satisfaction NC*

Référence SBC

Formacode 31822

Dates **Distanciel**
• 26 novembre

Durée 1 jour - 7 heures

Horaires 9h-17h

Tarif catalogue 980€ HT

Tarif abonné 882€

Matériel requis Être équipé d'un ordinateur (Pack office inclus) et d'une bonne connexion internet. Privilégier la connexion filaire. Les modalités pratiques de connexion seront précisées dans l'espace apprenant Dendreo.

**Les moyennes de satisfaction des formations sont calculées sur les sessions réalisées en 2024. Cette formation est lancée en 2025.*

Objectifs pédagogiques

- Connaître les réglementations liées à la stratégie nationale bas carbone
- Connaître les enjeux de la Transition Bas Carbone et de la RSE
- Evaluer des conséquences sur l'activité des organisations publiques, privées et associatives
- S'approprier les différents outils : CSRD, BEGES, Plan de mobilité employeur.
- Connaître les acteurs
- Réaliser un plan de transition en lien avec les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone

Public

Secteur privé et public - Responsable moyens généraux, RH, Responsable développement durable, Responsable / gestionnaire de flotte, Référent RSE, HSE, QSE, tout professionnel travaillant sur la mobilité de son entreprise.

Nos formations ne sont pas ouvertes aux prestataires de parc automobile.

Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations est entériné suite à la réception du bulletin d'inscription le plus tôt possible en amont de la formation et en dernier délai 72 heures avant le début de la session. Le nombre de places étant limité, l'IMVE se réserve le droit de refuser une inscription si le nombre d'inscrits maximum est déjà atteint.

Accessibilité aux personnes handicapées

L'IMVE porte une attention particulière à l'accessibilité de ses formations sans discrimination aux personnes ayant un handicap temporaire ou permanent et s'engage à étudier toute demande spécifique allant dans ce sens.

Veuillez consulter nos [CGV](#) et [modalités d'inscriptions](#) pour plus de précisions.

Prérequis

Aucun prérequis particulier.

Méthodes pédagogiques

70% théorie / 30% pratique

Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers d'échanges et d'ateliers de mise en pratique des notions abordées pendant la formation. Un questionnaire d'évaluation des connaissances acquises est complété à l'issue de la session.

Profil intervenant

L'ensemble de nos formations sont animées par des formateurs expérimentés possédant une expérience terrain éprouvée.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

INTRODUCTION – Tour de table

Matin

CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À LA TRANSITION BAS CARBONE 2050

- Réglementations mondiales et européennes
- Réglementations Françaises (lois, normes)
- Evolution programmée des réglementations et calendrier
- Leurs effets sur les marchés
- Maîtriser les enjeux

ÉVALUER LES CONSÉQUENCES SUR LES ORGANISATIONS PUBLIQUES, PRIVÉES, ASSOCIATIVES

- Principes et enjeux de la « finance verte »
- Principes de la « double matérialité »
- La SNBC la stratégie bas carbone
- La RSE
- Le BILAN CARBONE
- Le Plan de Mobilité Employeur

LES ACTEURS

- Le Ministère de la Transition Ecologique
- L'ADEME
- La BPI
- Les services internes de l'organisation RSE, CSE...
- Tous les acteurs du marché, les fournisseurs

Après-midi

RÉALISER SON PLAN DE TRANSITION BAS CARBONE EN LIEN AVEC LA SNBC 2050

- L'évaluation du coût et des émissions de la mobilité
- Les stratégies de réductions,
- Les leviers d'action
- Les plans d'évolutions pluriannuels
- Les outils de suivi

CONCLUSION

Evaluation des acquis

Plusieurs exercices pourront être proposés durant la session, et seront adaptés en fonction des attentes, des objectifs à atteindre, de l'actualité.

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité.